

RAPPORT

Accident survenu le 5 avril 2009 à l'ULM identifié 57-ABO

Événement :	perte de contrôle en vol à faible vitesse, collision avec le sol et incendie.
Cause identifiée :	focalisation sur l'objet de la manœuvre au détriment du pilotage.

Conséquences et dommages :	pilote et passager gravement blessés, aéronef détruit.
Aéronef :	ULM Humbert Tétras 912 BS, mutiaxe côte à côte, à ailes hautes.
Date et heure :	dimanche 5 avril 2009 à 18 h 20.
Exploitant :	club.
Lieu :	Marsal (57).
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 40 ans, UL de classe multiaxe de 2000, environ 800 heures de vol dont 250 heures sur type.
Conditions météorologiques :	AD Metz-Nancy-Lorraine situé à 22 NM au nord-ouest du site de l'accident : vent 020°/ 05 kt, CAVOK, température 16 °C, QNH 1019 hPa.

CIRCONSTANCES :

Le pilote et son passager décollent de l'aérodrome de Dieuze (57) à 17 h 35 pour un vol local. Le pilote explique qu'à environ dix kilomètres de l'aérodrome, ils aperçoivent un agriculteur au travail dans un champ et décident d'aller le saluer. Le pilote survole le champ, effectue un demi-tour et débute un passage à une hauteur qu'il estime à 600 pieds. Il réduit la vitesse et sort un cran de volet. Le passager ouvre la porte droite et fait des signes de la main à l'agriculteur. L'aile droite s'enfonce brutalement. Le pilote reprend le contrôle de l'ULM mais ne parvient pas à éviter la collision avec le sol. Le pilote évacue l'ULM et l'agriculteur extrait le passager inconscient alors qu'un incendie se déclare.

L'incendie a détruit l'ULM. L'examen des commandes de vols n'a pas révélé de défaillance ayant pu contribuer à l'accident.

Le passager connaît l'agriculteur.

L'exploitant agricole précise qu'il a vu l'ULM évoluer « très bas et à très petite vitesse », faire demi-tour par un virage « serré », revenir vers lui, s'enfoncer soudainement sur l'aile droite et entrer en collision avec le sol.

Le pilote explique qu'il s'est vraisemblablement focalisé sur sa trajectoire afin de garder l'agriculteur en vue sur sa droite. Il pense avoir alors volé en dérapage. Il ajoute qu'il n'a pas surveillé la vitesse et n'avait pas conscience d'évoluer à une vitesse proche de la vitesse de décrochage.

L'ULM n'était pas équipé d'avertisseur de décrochage.